

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2020-013/PR/MET portant approbation du budget prévisionnel 2020 de l'Agence Nationale de la Météorologie de Djibouti.

n° 2020-013/PR/MET

Ministère
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Date de publication
12 janvier 2020

Numéro JO
n° 1 du 15/01/2020

Date du numéro
15 janvier 2020

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU La Loi n°2/AN/98/4ème L du 21 Janvier 1998 portant sur la définition et la gestion des établissements publics

VU La Loi n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution

VU La Loi n°74/AN/14/7ème L en date du 18 janvier 2015 portant organisation du Ministère de l'Équipement et des Transports

VU Le Décret n°2012-167/PR/MET du 11 juillet 2012 portant mission et organisation de l'Agence Nationale de la Météorologie de Djibouti

VU Le Décret n°2019-095/PRE du 05 mai 2019 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2019-096/PRE du 05 mai 2019 portant nomination des membres du gouvernement

VU Le Décret n°2019-116 du 26 mai 2019 fixant les attributions des Ministères

VU Le Décret n°2014-284/PRE/ MET portant composition des membres du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de la Météorologie de Djibouti

VU Le Procès-Verbal du conseil d'Administration du 26 Novembre 2019

VU La Délibération n°142 DG-ANM-2019 du 10 Décembre 2019

SUR Proposition du Ministre de l'Équipement et des Transports. Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 31 Décembre 2019.

TEXTE INTÉGRAL

ARTICLE 1

Le projet de budget de fonctionnement 2020, pour l'Agence Nationale de la Météorologie est arrêté comme suit : Budget de l'Etat : Fonctionnement :41 281 814 FDJ Budget de l'Aéroport Internationale de Djibouti (AID) : Fonctionnement :160.000.000 FDJ

ARTICLE 2 : Le projet d'investissement pour 2020

est arrêté comme suit :Budget de l'Etat :Investissement :.....28 484 000 FDJBudget de
l'Aéroport Internationale de Djibouti (AID) :Investissement :.....25.000.000 FDJ

Le Président de la République
chef du Gouvernement
ISMAÏL OMAR GUELLEH